



Rapport de la 15^e session du Comité permanent d'administration et des finances

Bangkok, Thaïlande, 16-17 mai 2018

DISTRIBUTION :

Participants à la session
Membres de la Commission
Autres États et organisations internationales intéressés
Département des pêches de l'OAA
Fonctionnaires régionaux des pêches de l'OAA

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

CTOI 2018. Rapport de la 15^e session du Comité permanent d'administration et des finances, Bangkok, Thaïlande, 16-17 mai 2018
.
IOTC-2018-SCAF15-R[F], 22 pp



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Indian Ocean Tuna Commission
Commission des Thons de l'Océan Indien

ACRONYMES

CdA	Comité d'application de la CTOI
CLAV	Liste consolidées des navires en activité
CNCP	partie coopérante non contractante
CPAF	Comité permanent d'administration et des finances de la CTOI
CPC	parties contractantes et parties coopérantes non contractantes (de la CTOI)
CS	Comité scientifique de la CTOI
CTOI	Commission des thons de l'océan Indien
ESG	Évaluation de la stratégie de gestion
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA)
FPR	Fonds de participation aux réunions
ICRU	Amélioration du recouvrement des dépenses (« <i>Improved Cost Recovery Uplift</i> »)
MCG	Mesures de conservation et de gestion (de la CTOI : résolutions et recommandations)
MSA	Mission de soutien à l'application
PSC	Frais de gestion de projet
ZADJN	Zones au-delà des juridictions nationales

Sommaire

Résumé exécutif.....	4
1 Ouverture de la session	5
2 Adoption de l'ordre du jour et dispositions pour la session	5
3 Admission des observateurs.....	5
4 Rapport du Secrétariat de la CTOI : 2017.....	5
5 États financiers	6
6 Programme de travail et budgets estimés pour 2019 et provisoires pour 2020	8
7 Mise à jour sur les progrès concernant l'évaluation des performances (Résolution 16/03 Sur les suites à donner à l'évaluation des performances)	8
8 Rationalisation des accords de mise en œuvre pour les activités réalisées dans les pays.....	8
9 Autres questions.....	9
9.1 Lieu et dates des 16^e et 17^e sessions du Comité permanent d'administration et des finances.....	9
9.2 Élection du Vice-président et du Président.....	9
10 Examen et adoption de la proposition de rapport de la 15^e session du Comité permanent d'administration et des finances	9
Appendice I Liste des participants	10
Appendice II ordre du jour de la 15^e Session du comité permanent d'Administration et des Finances	14
Appendice III Liste des Documents.....	15
APPENDICE IV MEMBRES ET ANCIENS MEMBRES AYANT DES ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS DE DEUX ANS OU PLUS	16
Appendice V DÉCLARATION DE L'INDONÉSIE POUR LA 15^E SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES - BANGKOK, LE 16 MAI 2018	17
APPENDICE VI budget proposé pour 2019 et budget indicatif pour 2020 (en usd)	18
appendice VII Barème des CONTRIBUTIONS POUR 2019 (EN USD).....	19
Appendice VIII CPAF: Mise à jour sur les progrès concernant la Résolution 16/03 – sur les suites à donner à la deuxième évaluation des performances	21
Appendice IX Conditions de base pour les activités locales de la CTOI	22

RESUME EXECUTIF

1. La 15^e session du Comité permanent d'administration et des finances (CPAF15) de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) s'est tenue à Bangkok, Thaïlande, les 16 et 17 mai 2018. Au total, 61 personnes ont participé à la session, dont les délégués de 21 parties contractantes (membres), 1 délégué de 2 parties coopérantes non contractantes et 3 observateurs dont 3 experts invités. La liste des participants est fournie en [Appendice I](#). La réunion a été conduite par le vice-président du CPAF, M. Hussain Sinan (Maldives).

Ce qui suit sont les principales recommandations issues du SCAF15 à la Commission ; l'ensemble complet est inclus à l'Appendice IX.

Arriérés de contributions

SCAF15-01 (Para. 32) Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission envisage de mettre en œuvre un mécanisme permettant des contributions à titre volontaire de CNCP et d'autres parties participant directement à la pêche et aux activités liées à la pêche dans la zone CTOI.

SCAF15-02 (Para. 33) Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission demande aux CPC ayant des arriérés de contributions financières d'envisager d'établir des plans de paiement pour faciliter le paiement en plusieurs versements sur une période définie.

SCAF15-03 (Para. 34) Le CPAF **A également RECOMMANDÉ** au Secrétariat d'entreprendre des démarches aux fins du recouvrement des contributions des anciens membres.

Programme de travail et estimations du budget pour 2019 et provisoires pour 2020

SCAF15-04 (Para. 40) Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission adopte le programme de travail, le budget et le barème des contributions pour 2019 et 2020 (à titre indicatif), comme présentés dans les Appendices [VI](#) et [VII](#), respectivement, tout en **NOTANT** que le *programme de travail* du Secrétariat de la CTOI est basé sur l'hypothèse que la nature et l'étendue des activités entreprises par le Secrétariat de la CTOI restera dans le champ d'application actuel. Toute nouvelle activité décidée durant la 22^e session de la Commission (S22) qui aurait des répercussions budgétaires nécessitera une révision des chiffres présentés au CPAF et approuvés par celui-ci.

Mise à jour sur l'évaluation des performances (Résolution 16/03 sur les suites à donner à la deuxième évaluation des performances)

SCAF15-05 (Para. 44) Le CPAF **A RECOMMANDÉ** qu'un groupe de travail soit mis en place (dirigé par le Président du CPAF) afin de commencer les travaux sur l'action visant à remplacer le Règlement financier de la CTOI et sur l'action visant à élaborer des directives pour permettre à la CTOI d'accepter des fonds extrabudgétaires, y compris la recherche d'un mécanisme pour permettre les contributions de CNCP et des partenaires de pêche concernant directement les activités de pêche et les activités afférentes à la pêche dans la zone CTOI. L'Australie, l'Union Européenne, le Pakistan et les Maldives ont fait part de leur intérêt à participer au groupe de travail. En outre, le CPAF a demandé au Secrétariat d'adresser des invitations aux Membres pour les inviter à se joindre à ce groupe de travail..

SCAF15-06 (Para. 45) Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission prenne connaissance du tableau révisé d'état de l'évaluation des performances, notamment le calendrier et les priorités proposés pour actions relevant du CPAF (Appendice VIII).

Date et lieu des 16^e et 17^e Sessions du Comité permanent de l'Administration et des Finances

SCAF15-08 (Para. 50) Le CPAF **A RECOMMANDÉ** à la Commission que les 16^e et 17^e Sessions du CPAF en 2019 et 2020, respectivement, soient tenues avant les réunions annuelles correspondantes de la Commission tout en **NOTANT** que les dates seront décidées lors de la 22^e Session de la Commission.

Élection du Vice-président et du Président

SCAF15-09 (Para. 51) Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission approuve la nomination de M. Hussain Sinan (Maldives) en tant que Président et de M. Muhammad Farhan Khna (Pakistan) en tant que Vice-président du CPAF pour la prochaine période biennale.

1 OUVERTURE DE LA SESSION

2. La 15^e session du Comité permanent d'administration et des finances (CPAF15) de la Commission des pêches de l'océan Indien (CTOI) s'est tenue à Bangkok, Thaïlande, les 16 et 17 mai 2018. Au total, 61 personnes ont participé à la session, dont les délégués de 21 parties contractantes (membres), 1 délégué de 2 parties coopérantes non contractantes et 3 observateurs dont 3 experts invités. La liste des participants est fournie en [Appendice I](#). La réunion a été conduite par le vice-président du CPAF, M. Hussain Sinan (Maldives).

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION

3. Le CPAF a ajouté le point 9.2 de l'ordre du jour, Élection du Vice-président et du Président du CPAF à l'ordre du jour provisoire.
4. Le CPAF **A ADOPTÉ** l'ordre du jour, tel que présenté à l'[Appendice II](#). Les documents présentés au Comité sont répertoriés à l'[Appendice III](#).

3 ADMISSION DES OBSERVATEURS

5. Le CPAF **A RAPPELÉ** que la Commission a décidé en 2012 que les réunions de la Commission et de ses organes subsidiaires devraient être ouvertes à la participation des observateurs des parties ayant assisté aux sessions courantes et/ou précédentes de la Commission. Les nouvelles candidatures au statut d'observateur devraient continuer à suivre la procédure décrite dans le Règlement intérieur (2014) de la CTOI.
6. Conformément à l'Article VII de l'Accord portant création de la CTOI, la Commission a admis les observateurs suivants, comme prévu par l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI (2014) :

- a. Article XIV.1 : « *Le Directeur général ou un représentant désigné par lui a le droit de participer sans droit de vote à toutes les réunions de la Commission, du Comité scientifique ou de tout autre organe subsidiaire de la Commission.* »

- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

- b. Article XIV.2 : « *Les membres et membres associés de l'Organisation qui ne font pas partie de la Commission sont, sur leur demande, invités à se faire représenter par un observateur aux sessions de la Commission.* »

- États-Unis

- c. Article XIV.4 : « *La Commission peut inviter, sur leur demande, des organisations inter-gouvernementales ayant des compétences particulières dans son domaine d'activité à suivre telle ou telle de ses réunions qu'elle aura spécifiquement indiquée.* »

- d. Article XIV.5 : « *La Commission peut inviter, sur leur demande, des organisations non gouvernementales ayant des compétences particulières dans son domaine d'activité à suivre telle ou telle de ses réunions qu'elle aura spécifiquement indiquée. La liste des ONG souhaitant être invitées est soumise, par le Secrétaire, aux membres de la Commission. Si l'un des membres de la Commission formule une objection en indiquant ses raisons par écrit dans un délai de 30 jours, la question est soumise à décision de la Commission par procédure écrite.* »

- International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)
- Stop Illegal Fishing

Experts invités

- e. Article XIV.9 : « *La Commission peut inviter, à titre individuel, des consultants et des experts à assister aux réunions ou à participer aux travaux de la Commission, du Comité scientifique et des autres organes subsidiaires de la Commission.* »

- Taïwan, province de Chine.

4 RAPPORT DU SECRETARIAT DE LA CTOI : 2017

7. Le CPAF **A PRIS CONNAISSANCE** du document IOTC-2018-SCAF15-03 qui présente les activités du Secrétariat en 2017.

4.1 Appui aux activités liées aux données

8. Le CPAF a noté les travaux réalisés par le Secrétariat de la CTOI en appui des processus de données de la CTOI, notamment les activités visant à renforcer la collecte, le stockage et la soumission des données, le développement des capacités dans les pays, la coordination de la Liste consolidée des navires autorisés (CLAV) mondiale et la mise en place d'e-MARIS, le système de déclaration de données électronique intégré.

4.2 Appui aux activités scientifiques

9. Le CPAF **A REMARQUÉ** que le travail effectué par le Secrétariat de la CTOI à l'appui des processus scientifiques de la CTOI inclut l'aide aux CPC afin d'améliorer le niveau de participation et d'engagement de leurs scientifiques nationaux aux groupes de travail, d'améliorer la qualité des données soumises au Secrétariat de la CTOI et la qualité et la rigueur des évaluations de stocks des espèces sous mandat de la CTOI. En 2017, sept réunions de groupes de travail ont été organisées et facilitées par le Secrétariat, en plus de la réunion annuelle du Comité scientifique.

4.3 Appui aux activités d'application

10. Le CPAF **A NOTÉ** que le Secrétariat a poursuivi la coordination de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs (PRO) pour surveiller les transbordements en mer des grands palangriers thoniers, ainsi que les missions de soutien à l'application et les activités d'aide à la mise en œuvre des Mesures de l'État du port. Un nouveau contrat de PRO a été élaboré et soumis à appel d'offres en 2017.

4.4 Communication et information du public

11. Le CPAF **A NOTÉ** que le Secrétariat entreprendra un nombre croissant d'activités de communication en 2018 faisant suite à la mise en œuvre de nouveaux projets et des exigences en matière de personnel de la FAO.

4.5 Général

12. Le CPAF **A NOTÉ** que le Secrétariat a continué de fournir un soutien à la facilitation de toutes les réunions de la CTOI sous forme de support logistique et de préparation des documents et rapports. Les réunions du CTEP font désormais partie intégrante du programme annuel des réunions actuelles.
13. Le CPAF **A NOTÉ** l'accroissement des activités de développement de projets et de gestion de projets entreprises en 2017 par le Secrétariat.
14. Le CPAF **A également NOTÉ** les nombreuses interactions et collaborations entre le Secrétariat et d'autres organisations et a reconnu les contributions qu'apportent ces contributions aux travaux de la Commission.

5 ÉTATS FINANCIERS

5.1 État financier : année fiscale 2017

15. Le CPAF **A PRIS CONNAISSANCE** du document IOTC-2018-SCAF15-04 qui présente l'état financier de la Commission pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.
16. Le CPAF **A RAPPELÉ** que le budget total pour 2017 s'élevait à 3 767 528 USD mais que les contributions reçues totalisaient 3 274 874 USD, représentant un manque de 492 654 USD, étant donné que les dépenses de la Commission se situaient à 3 303 875 USD, et que la Commission a dépensé 29 001 USD de plus que le montant reçu au titre des contributions.
17. Le CPAF **A NOTÉ** qu'au niveau du budget global 2017, on observe un excédent d'environ 463 653 USD (écart de -12%). Cet excédent s'explique principalement par une sous-utilisation du budget en coûts de personnel : le poste de Responsable scientifique restant vacant, le poste d'Expert en données PI étant non pourvu et certains postes des Services Généraux restant vacants. Il y a également eu une économie générale de 10% dans les frais de fonctionnement.
18. Le CPAF **A NOTÉ** que les fonds extrabudgétaires continuent de représenter une part importante du budget global. Les contributions extrabudgétaires utilisées en 2017 représentent un total de 1 583 780 USD.
19. Le CPAF **A NOTÉ** que le solde total des fonds de la CTOI, au 31 décembre 2017, était positif, se situant à 895 535 USD.

5.2 Fonds de participation aux réunions de la CTOI (FPR)

20. Le CPAF **A PRIS NOTE** de l'Appendice II du document IOTC-2018-SCAF15-05 qui présente les niveaux de dépenses historiques, présentes et futures du Fonds de participation aux réunions (FPR) afin d'aider le processus de prise de décision sur le budget annuel du CPAF et de la Commission. Au total, 74 participants ont été aidés par le FPR en 2017, pour un coût total de 202 945 USD.
21. Le CPAF **A CONVENU** que le budget annuel de la Commission devrait inclure un montant de 200 000 USD pour le FPR et que le Secrétariat de la CTOI devrait continuer à solliciter des contributions extrabudgétaires supplémentaires pour le FPR.
22. Le CPAF **A** en outre **NOTÉ** l'importance des contributions extrabudgétaires pour répondre à la demande actuelle du FPR.
23. Le CPAF **A RECONNU** la contribution supplémentaire de 20 000 USD reçue de la Chine en 2017 et **A ACCUEILLI FAVORABLEMENT** la proposition de la Chine d'apporter une contribution similaire en 2018.
24. Le CPAF **A** également **NOTÉ** que l'Union Européenne débloque des fonds pour que les participants assistent aux réunions et ateliers à travers les projets de la CTOI qu'elle finance.

5.3 Arriérés de contributions

25. Le CPAF **A NOTÉ** les informations présentées dans le document IOTC-2018-SCAF15-06 Rev1 qui présente les arriérés de contributions et les problèmes afférents auxquels fait face la CTOI.
26. Le CPAF **A NOTÉ** qu'au 31 décembre 2017, le total cumulé des arriérés de contributions s'élevait à 2 822 094 USD, soit une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente. Le CPAF **A** également **NOTÉ** qu'à cette date 10 Membres et 4 anciens membres avaient des arriérés de contributions.
27. Le CPAF **A NOTÉ** qu'à la date de clôture (4 mai 2018), dix membres avaient des arriérés de contributions de deux ans ou plus : Comores, Érythrée, R.I. d'Iran, Kenya, Madagascar, Mozambique, Somalie, Afrique du sud, Soudan et Yémen. Le CPAF **A RÉITÉRÉ** que la situation financière de la Commission est une responsabilité partagée de toutes les Parties contractantes (Membres) et que le niveau des contributions non versées mérite l'attention immédiate des parties concernées (Appendice IV).
28. Le CPAF **A NOTÉ** que les contributions du Mozambique, du Kenya, de l'Afrique du sud et du Pakistan sont en cours de paiement et que la FAO devrait les recevoir sous peu.
29. Les Comores **ONT INFORMÉ** le CPAF que leur Gouvernement étudie actuellement les moyens de régler les contributions et d'effacer la dette.
30. L'Iran **A INFORMÉ** le CPAF des problèmes actuels auxquels il est confronté pour le règlement de ses contributions. En 2017, l'Iran a été en mesure de réaliser un paiement partiel à travers le bureau de la FAO et continuera à travailler avec le représentant de la FAO pour trouver une solution au paiement de ses contributions. Le CPAF **A ENCOURAGÉ** l'Iran à respecter son engagement lors du CPAF14 à l'effet de procéder aux paiements en temps opportun et de finaliser son plan de paiement de ses arriérés dans les meilleurs délais possibles.
31. Le CPAF **S'EST MONTRÉ** vivement préoccupé par le fait que l'augmentation constante des arriérés présente un risque pour le fonctionnement de la Commission.

Recommandations

32. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission envisage de mettre en œuvre un mécanisme permettant des contributions à titre volontaire de CNCP et d'autres parties participant directement à la pêche et aux activités liées à la pêche dans la zone CTOI.
33. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission demande aux CPC ayant des arriérés de contributions financières d'envisager d'établir des plans de paiement pour faciliter le paiement en plusieurs versements sur une période définie.
34. Le CPAF **A** également **RECOMMANDÉ** au Secrétariat d'entreprendre des démarches aux fins du recouvrement des contributions des anciens membres.

6 PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGETS ESTIMES POUR 2019 ET PROVISOIRES POUR 2020

35. Le CPAF **A PRIS CONNAISSANCE** du document IOTC-2018-SCAF15-07Rev1 qui présente une estimation du budget correspondant au *Programme de travail* du Secrétariat de la CTOI pour la période fiscale allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, ainsi qu'un budget prévisionnel pour 2020.
36. Le CPAF **A NOTÉ** que le budget proposé pour 2019 (IOTC-2018-SCAF15-07 Rev1) représentait une augmentation globale de 15% par rapport à 2018. Le CPAF a exprimé des préoccupations quant à l'impact correspondant de ce niveau d'augmentation sur les contributions annuelles. Par conséquent, le CPAF **A AMENDÉ** le budget prévisionnel de 2019, en réduisant l'augmentation globale à 9%. Ceci a été possible en renvoyant le recrutement du Coordinateur scientifique à 2020. Le CPAF **A RECONNU** que cette vacance de poste pourrait avoir une incidence sur la charge de travail du personnel actuel et qu'il ne s'agit pas d'une solution à long terme pour gérer les potentielles augmentations budgétaires à l'avenir.
37. Le CPAF **A CONVENU** d'un budget administratif pour 2019 de **4 270 341 USD**. Le CPAF **A également CONVENU** d'un tableau des contributions révisé correspondant (Appendice V).
38. Le CPAF **A ACCEPTÉ** de réintroduire une ligne budgétaire de Déficits imprévus de 150 000 USD à compter de 2019 jusqu'à ce que la situation du manque de paiements des contributions ne s'améliore.
39. Le CPAF **A PRIS NOTE** de la déclaration de l'Indonésie, incluse à l'Appendice V.

Recommandations

40. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission adopte le programme de travail, le budget et le barème des contributions pour 2019 et 2020 (à titre indicatif), comme présentés dans les Appendices **VI** et **VII**, respectivement, tout en **NOTANT** que le *programme de travail* du Secrétariat de la CTOI est basé sur l'hypothèse que la nature et l'étendue des activités entreprises par le Secrétariat de la CTOI restera dans le champ d'application actuel. Toute nouvelle activité décidée durant la 22^e session de la Commission (S22) qui aurait des répercussions budgétaires nécessitera une révision des chiffres présentés au CPAF et approuvés par celui-ci.

7 MISE A JOUR SUR LES PROGRES CONCERNANT L'EVALUATION DES PERFORMANCES (RESOLUTION 16/03 SUR LES SUITES A DONNER A L'EVALUATION DES PERFORMANCES)

41. Le CPAF **A PRIS CONNAISSANCE** du document IOTC-2018-SCAF15-08 qui présente les quatre actions attribuées au CPAF par la Commission, issues de la 2^e évaluation des performances de la CTOI (IOTC-2016-PRIOTC02-R).
42. Le CPAF **A DISCUTÉ** de chaque action et a mis à jour l'état, le calendrier et les priorités de chacune d'entre elles (Appendice VIII).
43. Le CPAF **A NOTÉ** que l'action visant à la réalisation d'un audit financier externe est en instance, étant donné que la FAO a indiqué que cet audit serait entrepris en 2019.
44. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** qu'un groupe de travail soit mis en place (dirigé par le Président du CPAF) afin de commencer les travaux sur l'action visant à remplacer le Règlement financier de la CTOI et sur l'action visant à élaborer des directives pour permettre à la CTOI d'accepter des fonds extrabudgétaires, y compris la recherche d'un mécanisme pour permettre les contributions de CNCP et des partenaires de pêche concernant directement les activités de pêche et les activités afférentes à la pêche dans la zone CTOI. L'Australie, l'Union Européenne, le Pakistan et les Maldives ont fait part de leur intérêt à participer au groupe de travail. En outre, le CPAF a demandé au Secrétariat d'adresser des invitations aux Membres pour les inviter à se joindre à ce groupe de travail. Le CPAF a attribué l'état « en cours », le calendrier « 2019 » et une « haute » priorité à chacun des deux actions susmentionnées.
45. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission prenne connaissance du tableau révisé d'état de l'évaluation des performances, notamment le calendrier et les priorités proposés pour actions relevant du CPAF (Appendice VIII).

8 RATIONALISATION DES ACCORDS DE MISE EN ŒUVRE POUR LES ACTIVITES REALISEES DANS LES PAYS

46. Le CPAF **A PRIS CONNAISSANCE** du document IOTC-2018-SCAF15-09 qui présente des questions de mise en œuvre liées au cadre juridique pour les activités financées par les projets de la CTOI réalisées sur le territoire des états membres de la CTOI. Conformément aux exigences de la FAO, il est nécessaire d'établir un cadre juridique pour les activités financées par les projets réalisées sur le territoire des pays membres afin de

gérer les activités à risque et de protéger le budget de la CTOI. Ce document, préparé par la FAO, propose une solution impliquant l'adoption d'un ensemble de conditions standard par les Membres de la Commission.

47. Le CPAF **A CONVENU** que les conditions standard étaient acceptables en principe mais le CPAF **A RECONNU** que certains Membres devaient confirmer certains éléments des conditions auprès de leurs gouvernements et conclure un accord bilatéral.
48. Le CPAF **A NOTÉ** que si cette approche n'était pas mise en place, les activités locales du Secrétariat étaient susceptibles d'être gravement compromises.
49. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission examine les conditions décrites à l'Annexe I du document IOTC-2018-SCAF15-09 (Appendice IX) pour engager le processus de développer un cadre standard applicable aux activités locales de la CTOI, compte tenu de certaines réserves émises par les CPC comme noté au paragraphe 45 du présent rapport.

9 AUTRES QUESTIONS

9.1 *Lieu et dates des 16^e et 17^e sessions du Comité permanent d'administration et des finances*

50. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** à la Commission que les 16^e et 17^e Sessions du CPAF en 2019 et 2020, respectivement, soient tenues avant les réunions annuelles correspondantes de la Commission tout en NOTANT que les dates seront décidées lors de la 22^e Session de la Commission.

9.2 *Élection du Vice-président et du Président*

51. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission approuve la nomination de M. Hussain Sinan (Maldives) en tant que Président et de M. Muhammad Farhan Khna (Pakistan) en tant que Vice-président du CPAF pour la prochaine période biennale.
52. Le CPAF a unanimement **REMERCIÉ** le Royaume de Thaïlande d'avoir accueilli la 15^e session du CPAF et a félicité les autorités locales de Bangkok pour leur accueil chaleureux, pour les excellentes installations et pour l'assistance fournie au Secrétariat de la CTOI pour l'organisation et la conduite de la réunion.

10 EXAMEN ET ADOPTION DE LA PROPOSITION DE RAPPORT DE LA 15^E SESSION DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

53. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission prenne connaissance du jeu consolidé de recommandations émises durant CPAF15, fourni en [Appendice X](#).
54. Le rapport de la 15^e session du Comité permanent d'administration et des finances (IOTC-2018-SCAF15-R) a été **ADOPTÉ** le 17 mai 2018.

APPENDICE I
LISTE DES PARTICIPANTS

PRÉSIDENT

Absent

VICE- PRÉSIDENT

Mr Hussain Sinan

Dalhousie University

Email: Hussain.sinan@dal.ca**MEMBRES DE LA CTOI****AUSTRALIE****Chef de Délégation**

Ms Jenny Baldwin

Department of Agriculture and Water Resources

Email:

Jenny.Baldwin@agriculture.gov.au[u](mailto:Jenny.Baldwin@agriculture.gov.au)**Suppléant**

Ms Jane

Chimungeni-Brassington

Australian Fisheries Management Authority

Email:

jane.chimungeni-brassington@afma.gov.au[u](mailto:jane.chimungeni-brassington@afma.gov.au)**CHINE****Chef de Délégation**

Mr Zhao Gang

China Overseas Fisheries Association

Email: admin1@tuna.org.cn**Suppléant**

Mr Xiaobing Liu

Shanghai Ocean University

Email: xiaobing.liu@hotmail.com**Conseiller(s)**

Dr Xiaolin Chu

Shanghai Ocean University

Email: xlchu@shou.edu.cn

Ms Kairui Zhang

China Overseas Fisheries Association

Email: admin1@tuna.org.cn

Dr Xuefang Wang

Shanghai Ocean University

Email: xfwang@shou.edu.cn

Mr Liuxiong Xu

Shanghai Ocean University

Email: lxu@shou.edu.cn**COMORES****Chef de Délégation**

Mr. Ahmed Said Soilihi

Direction Générale de Ressources Halieutiques

Email: ahmed_ndevo@yahoo.fr**ÉRYTHRÉE**

Absent

UNION EUROPÉENNE**Chef de Délégation**

Mr Luis Molledo

International Desk Officer DG Mare

Email: luis.molledo@ec.europa.eu**Suppléant**

Mr Fabien Le Galloudec

Directorate for Sea Fisheries and Aquaculture

Email:

fabien.le-galloudec@agriculture.gouv.fr**FRANCE (TOM)****Chef de Délégation**

Ms Anne-France Mattlet

Direction de pêches maritimes et de l'aquaculture

Email:

anne-france.mattlet@agriculture.gouv.fr**Conseiller(s)**

Mr Thierry Clot

Direction des Pêches et des questions maritimes des Terres Australes et Antarctiques Françaises

Email: Thierry.clot@taaf.fr**INDE**

Absent

INDONÉSIE**Chef de Délégation**

Mr Trian Yunanda

Fish Resource Management in Indonesia EEZ and High Seas

Email: tryand_fish@yahoo.com**Suppléant**

Mr Zulkarnaen Fahmi

Ministry of Marine Affairs and Fisheries

Email: fahmi.p4ksi@gmail.com**Conseiller(s)**

Ms Riana Handayani

Ministry of Marine Affairs and Fisheries

Email: daya139@yahoo.co.id

Dr Indra Jaya

National Commission on Fish Stock Assessment

Email: indrajaya@apps.lpb.ae.id**IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')****Chef de Délégation**

Mr Fariborz Rajaei

Fisheries Department

Email: rajaeif@gmail.com**JAPON****Chef de Délégation**

Mr Shingo Ota

Fisheries Agency

Email: shingo_ota810@maff.go.jp**Suppléant**

Mr Takahiro Ara

Fisheries Agency

Email:

takahiro_ara020@maff.go.jp**Conseiller(s)**

Mr Kiyoshi Katsuyama

Japan Tuna Fisheries Cooperative Association

Email: katsuyama@japantuna.or.jp**KENYA****Chef de Délégation**

Ms Susan Imende

Kenya Fisheries Service

Ministry of Agriculture and Irrigation

Email: susanimende@yahoo.com**MALAISIE****Chef de Délégation**

Mrs Tengku Balkis Tunku Shahar

Department of Fisheries

Email: balkis@dof.gov.my**Suppléant**

Mr Sallehudin Jamon

Department of Fisheries

Email:

sallehudin_jamon@dof.gov.my**MADAGASCAR**

Absent

MALDIVES**Chef de Délégation**

Dr Shiham Adam

Ministry of Fisheries and Agriculture

Email: msadam@mrc.gov.mv**Suppléant**

Mr Ahmed Shifaz

Ministry of Fisheries and Agriculture

Email:

ahmed.shifaz@fishagri.gov.mv**Conseiller(s)**

Mr Hussain Sinan

Dalhousie University

Email: Hussain.sinan@dal.ca

Mr Adam Ziyad

Ministry of Fisheries and Agriculture

Email:

adam.ziyad@fishagri.gov.mv**MAURICE****Chef de Délégation**

Mr Devanand Norungee

Ministry of Ocean Economy, Marine Resources, Fisheries and Shipping

Email: dnorungee@gmail.com

MOZAMBIQUE**Chef de Délégation**

Ms Claudia Tomás de Sousa
Ministry of Sea, Inland Waters and Fisheries

Email: ctomas2013@gmail.com

Suppléant

Mr Avelino Munwane
Ministry of Sea, Inland Waters and Fisheries

Email: avelinomunwane@gmail.com

Conseiller(s)

Mr Erudito Malate
Ministry of Sea, Inland Waters and Fisheries

Email: malateerudito@gmail.com

OMAN

Absent

PAKISTAN**Chef de Délégation**

Mr Muhammad Farhan Khan
Ministry of Maritime Affairs

Email: farhankhan704@gmail.com

PHILIPPINES

Absent

RÉPUBLIQUE DE CORÉE**Chef de Délégation**

Mr Seunglyong Kim
Ministry of Oceans and Fisheries

Email: ksl0518@naver.com

Suppléant

Ms Minjung Cho
Ministry of Oceans and Fisheries

Email: jasmin1210@korea.kr

Conseiller(s)

Ms Haena Lee
Korea Overseas Fisheries Association

Email: haenalee@gmail.com

SEYCHELLES**Chef de Délégation**

Mr Roy Clarisse
Ministry of Fisheries and Agriculture

Email: rclarisse@gov.sc

Suppléant

Mr Vincent Lucas
Seychelles Fishing Authority

Email: vlucas@sfa.sc

Conseiller(s)

Mr Yannick Roucou
Seychelles Fishing Authority

Email: yroucou@sfa.sc

Mr Johnny Louys

Seychelles Fishing Authority
Email: jlouys@sfa.sc

SIERRA LEONE

Absent

SOMALIE

Absent

AFRIQUE DU SUD**Chef de Délégation**

Mr Saasa Pheeha
Department of Agriculture, Forestry and Fisheries Management

Email: saasap@daff.gov.za

Suppléant

Ms Buyekezwa Mamaila
Department of Agriculture, Forestry and Fisheries Management

Email: BuyekezwaP@daff.gov.za

SRI LANKA**Chef de Délégation**

Mrs Kalyani Hewapathirana
Department of Fisheries & Aquatic Resources

Email: hewakal2012@gmail.com

Suppléant

Ms W.S. Wickramasinghe
Department of Fisheries & Aquatic Resources

Email: sepalikawic@gmail.com

SOUDAN

Absent

THAÏLANDE**Chef de Délégation**

Mr Chumnarn Pongsri

Department of Fisheries
Email: chumnarnp@gmail.com

Suppléant

Ms Sampan Panjarat
Department of Fisheries

Email: spanjarat@yahoo.com

Conseiller(s)

Mrs Pattira Lirdwittayaprasit
Department of Fisheries

Email: pattiral@hotmail.com

Mr Duncan Copeland

Trygg Mat Tracking
Email: dcopeland@tm-tracking.org

Mrs Thiwarat Sinanun

Department of Fisheries
Email: thiwaratsi@gmail.com

Mr Passakorn Siripipat

Department of Fisheries
Email: obbcdpas@gmail.com

Ms Kanyarat Woraprayoth

Department of Fisheries
Email: kookky0053@gmail.com

Ms Pattaraporn Jitanutarachote

Department of Fisheries
Email: pattarapornj@gmail.com

Ms Sawitre Yawanopas

Department of Fisheries
Email: sawitre_yawa@hotmail.com

ROYAUME UNI (TOM)**Chef de Délégation**

Dr Chris Mees
MRAG
Email: c.mees@mrage.co.uk

RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE**Chef de Délégation**

Dr Islam Seif Salum
Ministry of Agriculture, Natural Resources, Livestock and Fisheries
Email: islma.salum@smz.go.tz

YÉMEN

Absent

PARTIES COOPÉRANTES NON CONTRACTANTES**BANGLADESH**

Absent

LIBERIA

Absent

SÉNÉGAL

Mr Adama Faye
Direction des Pêches Maritimes
Email: adafaye2000@yahoo.fr

Mr Sidi Ndaw

Direction des Pêches Maritimes
Email: sidindaw@hotmail.com

Mr Camille Jean-Pierre Manel
Ministry of Fisheries and Maritime Economy
Email: cjpmnel@gamil.com

Mr Papa Kebe

Direction des Pêches Maritimes
Email: papa.amary@gmail.com

OBSERVATEURS

ÉTATS-UNIS

Ms Melanie King
NOAA Fisheries
Email: melanie.king@noaa.gov

**ISSF - INTERNATIONAL
SEAFOOD SUSTAINABILITY
FOUNDATION**

Ms Claire van der Geest

Email: cvandergeest@iss-foundation.org
SIF - STOP ILLEGAL FISHING
Mr Per Erik Bergh
Email: pebergh@nfd.sinfo

EXPERTS INVITÉS

Mr. Ming-Fen Wu
Fisheries Agency.
Email: mingfen@msl.fao.gov.tw

Dr. Shih-Ming Kao
Fisheries Agency.
Email: kaosm@udel.edu

Mr. Ken Chien-Nan Lin
Fisheries Agency.
Email: chienan@msl.fao.gov.tw

SECRETARIAT CTOI

Dr Chris O'Brien
Email: Chris.O'Brien@fao.org

Mr Florian Giroux
Email: Florian.Giroux@fao.org

Ms Rosemary Anacoura
Email: Rosemary.Ancoura@fao.org

Mr Gerard Domingue
Email: Gerard.Domingue@fao.org

Mr Howard Whalley
Email: Howard.Whalley@fao.org

Ms Mirose Govinden
Email: Mirose.Govinden@fao.org

Ms Nicole Ricci
Email: nmricci@gmail.com

RAPPORTEUR

INTERPRÈTES

Mr Tyrone **Carbone**
Email: l.carbone@aiic.net

Ms Claire **Keefe-Fox**
Email: claire.keefe@gmail.com

Ms Suzanne **Kobine-Roy**
Email: suzanne@in-other-words.cc

Ms Annie Helene **Trottier**
Email: a.trottier@aiic.net

Mr Olivier **Bonifacio**
Email: bonifacio@aiic.net

Mr Guillaume **Fleury**
Email: gfleury_sg@yahoo.com.s

APPENDICE II**ORDRE DU JOUR DE LA 15^E SESSION DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES****Date:** 16-17 mai 2018**Lieu:** Bangkok, Thaïlande**Site:** Hôtel Windsor Suites, Bangkok, Thaïlande **Horaire:** 09:00 – 17:00 chaque jour**Président:** D Benjamin Tabios (Philippines); **Vice-président:** Mr Hussain Sinan (Maldives)

1. **OUVERTURE DE LA SESSION (PRESIDENT)**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION (PRESIDENT)**
3. **ADMISSION DES OBSERVATEURS (PRESIDENT)**
4. **RAPPORT DU SECRETARIAT: 2017 (SECRETARIAT)**
5. **ÉTATS FINANCIERS (SECRETARIAT)**
 - 5.1 **ETATS FINANCIERS: ANNEE FISCALE 2017**
 - 5.2 **FONDS DE PARTICIPATION AUX REUNIONS DE LA CTOI**
 - 5.3 **ARRIERES DE CONTRIBUTIONS**
6. **PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGETS ESTIMÉS POUR 2019 ET PROVISOIRES POUR 2020 (SECRETARIAT)**
7. **MISE A JOUR SUR LES PROGRES CONCERNANT L'EVALUATION DES PERFORMANCES (RESOLUTION 16/03 SUR LES SUITES A DONNER A L'EVALUATION DES PERFORMANCES) (PRESIDENT)**
8. **RATIONALISATION DES ACCORDS DE MISE EN ŒUVRE POUR LES ACTIVITES REALISEES DANS LES PAYS**
9. **AUTRES QUESTIONS (PRESIDENT)**
 - 9.1 **DATE ET LIEU DE LA 16^E ET 17^E SESSIONS DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**
10. **EXAMEN ET ADOPTION DE LA PROPOSITION DE RAPPORT DE LA 15^E SESSION DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES (PRESIDENT)**

APPENDICE III
LISTE DES DOCUMENTS

DERNIERE ACTUALISATION:15 MAI 2018

Document	Titre
IOTC–2018–SCAF15–01a	Ordre du jour provisoire de la 15e Session du Comité permanent d'Administration et des Finances
IOTC–2018–SCAF15–01b	Ordre du jour annoté provisoire de la 15 ^e Session du Comité permanent d'Administration et des Finances
IOTC–2018–SCAF15–02	Liste des documents provisoire de la 15 ^e Session du Comité permanent d'Administration et des Finances
IOTC–2018–SCAF15–03	Rapport du Secrétariat de la CTOI : 2017 (Secrétariat de la CTOI)
IOTC–2018–SCAF15–04	État financier: Année fiscale (Secrétariat de la CTOI)
IOTC–2018–SCAF15–05	Fonds de participation aux réunions de la CTOI: prévu en 2019 et proposé pour 2020 (Secrétariat de la CTOI)
IOTC–2018–SCAF15–06_Rev1	Arriérés de contributions
IOTC–2018–SCAF15–07 Rev1	Programme de travail provisoire et budget pour 2019 (et budget indicatif pour 2020) (Secrétariat de la CTOI)
IOTC–2018–SCAF15–08	Mise à jour sur les progrès concernant la Résolution 16/03 – sur les suites à donner à la deuxième évaluation des performances
IOTC–2018–SCAF15–09	Rationalisation des accords de mise en œuvre pour les activités dans les pays

APPENDICE IV
MEMBRES ET ANCIENS MEMBRES AYANT DES ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS DE DEUX
ANS OU PLUS
Au 17 mai 2018

Membre	1 Arriérés de contribution 1 janvier 2018 (toutes années avant 2018)	2 Contribution due pour 2018	3 Contributions reçues en 2018	4 Total arriérés de contributions
BELIZE	47 092	0		47 092
COMORES	51 636	33 252	14 286	70 602
ERYTHRÉEN	236 964	13 600		250 564
GUINÉE	155 866	0		155 866
IRAN	1 132 593	201 476	90 036	1 244 032
KENYA	94 528	63 568	23 988	134 108
MOZAMBIQUE	29 747	31 488		61 235
SIERRA LEONE	38 391	0		38 391
SOMALIE	12 558	13 468		26 026
AFRIQUE DU SUD	60 063	63 279		123 342
SOUDAN	369 341	46 728		416 069
VANUATU	26 251	0		26 251
YÉMEN	373 365	90 744		464 109
Total	2 628 395			3 057 688

APPENDICE V**DÉCLARATION DE L'INDONÉSIE POUR LA 15^E SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES - BANGKOK, LE 16 MAI 2018**

Faisant suite aux discussions tenues lors de la réunion du Comité d'Application de ces 3 derniers jours, nous n'avons pas pu nous empêcher d'être déçus par le manque de sérieux du Secrétariat de la CTOI lors de l'évaluation de notre Rapport d'application. Comme nous l'avons déjà dit à la réunion, une partie de notre rapport d'application soumis n'a pas été transmise après les délais et N'est PAS prise en considération par le Secrétariat. Même le Secrétariat a reconnu ce fait mais n'a pas agi en conséquence, aucune correction ni rectification de l'évaluation finale. Nous exprimons une nouvelle fois notre déception sur cette question.

Le Secrétariat demande maintenant une augmentation considérable du budget de la contribution annuelle de l'Indonésie, de près de 13,7%, passant de 281 663 USD en 2018 à 320 221 USD en 2019. Dans ces circonstances, nous sommes dans une position qui nous permet de présenter une objection à toute augmentation de la contribution budgétaire, notamment si cette augmentation n'apporte aucun bénéfice ni impact important pour l'amélioration de nos capacités et le manque de services de la CTOI à l'Indonésie.

Il nous est difficile d'expliquer à notre gouvernement l'importante augmentation de la contribution annuelle alors que nos performances sont jugées ne pas être assez satisfaisantes. Il y a un groupe de travail en Indonésie qui évaluera nos performances au sein de la CTOI, si notre évaluation des performances est inférieure à celle de l'année dernière, et ceci en partie en raison de cette évaluation injuste et il nous sera très difficile de l'expliquer à notre gouvernement.

Enfin, nous recommandons au Secrétariat de réduire tout budget inutile. Nous présentons une objection à toute augmentation budgétaire pour l'Indonésie en 2019. Je vous saurais gré de bien vouloir inclure cette déclaration au procès-verbal de la réunion d'administration. Je vous remercie.

APPENDICE VI

BUDGET PROPOSE POUR 2019 ET BUDGET INDICATIF POUR 2020 (EN USD)

	dépenses réelles 2017	2018	2019	2020
1 Coûts du personnel				
1,1 Cadres				
Secrétaire exécutif (D1)	186 683	163 907	174 785	180 028
<i>Science</i>				
Responsable scientifique (P5)	-	147 947	145 588	149 956
Coordinateur scientifique (P4)	-	57 654		113 856
Expert évaluation des stocks (P4)	103 412	116 308	108 327	111 577
Chargé des pêches (Science P3)	92 778	102 258	96 533	99 429
<i>Application</i>				
Responsable application (P5)	-	145 000	143 376	147 677
Coordinateur application (P4)	111 630	131 500	133 488	137 493
Chargé de l'application (P3)	115 030	95 779	123 986	127 705
<i>Données</i>				
Coordinateur données (P4)	107 605	115 308	111 108	114 441
Statisticien (P3)	95 878	102 717	98 589	101 547
Chargé des pêches (Données P1)	-	91 000	55 917	57 594
<i>Admin.</i>				
Responsable administratif (P3)	106 628	98 970	111 689	115 040
1,2 Services généraux				
Secrétaire de direction	14 258	15 445	18 790	19 353
Assistant application	6 191	11 950	15 204	15 660
Assistant de bureau	10 306	11 747	15 204	15 660
Assistant bases de données	14 460	15 869	18 508	19 064
Assistant de bureau	1 852	8 259	13 174	13 570
Chauffeur	7 777	7 465	10 095	10 398
Heures supplémentaires	-	5 000	5 450	5 614
Total des coûts salariaux	974 487	1 444 083	1 399 811	1 555 661
1,3 Cotisations aux pensions et à l'assurance maladie	279 556	418 651	379 736	421 347
1,4 Cotisations au fonds indemnités	575 290	607 582	781 501	885 048
1,5 FAO				
1,5 Ajustement du fonds indemnités	71 504			
1,6 ICRU	55 582	0	71 709	80 138
Dépenses totales de personnel	1 956 420	2 470 316	2 632 757	2 942 194
2 Dépenses de fonctionnement				
2,1 Renforcement des capacités	60 780	125 000	100 000	100 000
2,2 Cofinancement subventions sciences/données	174 153	100 000	205 000	205 000
2,2 Cofinancement subventions application	28 221	35 000	30 000	30 000
2,4 Divers imprévus		60 000	0	0
2,5 Consultants	230 994	155 000	155 000	155 000
2,6 Déplacements professionnels	126 977	135 000	150 000	150 000
2,7 Réunions	166 156	105 000	145 000	145 000
2,8 Interprétation	94 815	140 000	140 000	140 000
2,9 Traduction	63 640	105 000	110 000	110 000
2,10 Équipement	22 033	30 000	25 000	25 000
2,11 Frais généraux de fonctionnement	48 204	75 000	68 000	68 000
2,12 Impression	0	20 000	0	0
2,13 Imprévus	0	10 000	10 000	10 000
Total DF	1 015 974	1 095 000	1 138 000	1 138 000
SOUS-TOTAL	2 972 394	3 565 316	3 770 757	4 080 194
3 Contribution additionnelle des Seychelles	-15 783	-20 100	-20 100	-20 100
4 Frais de gestion de la FAO	144 319	160 439	169 684	183 609
5 Risques de déficit	-	-	150 000	150 000
6 Fonds de participation aux réunions	202 945	200 000	200 000	200 000
TOTAL GÉNÉRAL	3 303 875	3 905 655	4 270 341	4 593 703
			9%	7,6%

APPENDICE VII
BAREME DES CONTRIBUTIONS POUR 2019 (EN USD)

Pays	Classification Banque mondiale en 2016	Adhésion OCDE	Capture moyenne pour 2014-2016 (en t)	Contribution de base	Contribution des opérations	Contribution du PIB	Contribution des captures	Contribution totale (en USD)
Australie	Élevée	Oui	5 180	14 234 USD	17 793 USD	142 345 USD	17 156 USD	191 528 USD
Bangladesh	Moyenne	Non	2 284	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	1 513 USD	69 127 USD
Chine	Moyenne	Non	74 062	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	49 059 USD	116 673 USD
Comores	Faible	Non	9 858	14 234 USD	17 793 USD	0 USD	6 530 USD	38 558 USD
Érythrée	Faible	Non	219	14 234 USD	0 USD	0 USD	145 USD	14 380 USD
Union européenne	Élevée	Oui	203 030	14 234 USD	17 793 USD	142 345 USD	672 441 USD	846 813 USD
France(Terr)	Élevée	Oui	0	14 234 USD	0 USD	142 345 USD	0 USD	156 579 USD
Inde	Moyenne	Non	166 274	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	110 141 USD	177 755 USD
Indonésie	Moyenne	Non	344 776	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	228 382 USD	295 996 USD
Iran, République Islamique d'	Moyenne	Non	237 832	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	157 541 USD	225 155 USD
Japon	Élevée	Oui	15 942	14 234 USD	17 793 USD	142 345 USD	52 801 USD	227 173 USD
Kenya	Moyenne	Non	877	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	581 USD	68 195 USD
Corée, Rép. de	Élevée	Oui	21 358	14 234 USD	17 793 USD	142 345 USD	70 737 USD	245 109 USD
Madagascar	Faible	Non	8 670	14 234 USD	17 793 USD	0 USD	5 743 USD	37 771 USD
Malaisie	Moyenne	Non	20 546	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	13 610 USD	81 223 USD
Maldives	Moyenne	Non	124 578	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	82 521 USD	150 135 USD
Maurice	Moyenne	Non	10 470	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	6 935 USD	74 549 USD
Mozambique	Faible	Non	4 101	14 234 USD	17 793 USD	0 USD	2 716 USD	34 744 USD
Oman	Élevée	Non	39 856	14 234 USD	17 793 USD	142 345 USD	26 401 USD	200 773 USD
Pakistan	Moyenne	Non	59 238	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	39 240 USD	106 854 USD
Philippines	Moyenne	Non	762	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	505 USD	68 119 USD
Seychelles	Élevée	Non	96 586	14 234 USD	17 793 USD	142 345 USD	63 980 USD	238 352 USD
Somalie	Faible	Non	0	14 234 USD	0 USD	0 USD	0 USD	14 234 USD
Afrique du Sud	Moyenne	Non	381	14 234 USD	0 USD	35 586 USD	252 USD	50 073 USD
Sri Lanka	Moyenne	Non	90 306	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	59 819 USD	127 433 USD
Soudan	Moyenne	Non	34	14 234 USD	0 USD	35 586 USD	22 USD	49 843 USD
Tanzanie	Faible	Non	7 167	14 234 USD	17 793 USD	0 USD	4 748 USD	36 775 USD

Thaïlande	Moyenne	Non	12 431	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	8 234 USD	75 848 USD
Royaume-Uni (Terr)	Élevée	Oui	3	14 234 USD	0 USD	142 345 USD	9 USD	156 589 USD
Yémen	Moyenne	Non	39 816	14 234 USD	17 793 USD	35 586 USD	26 374 USD	93 988 USD
			Total	427 034 USD	427 034 USD	1 708 137 USD	1 708 137 USD	4 270 341 USD

APPENDICE VIII

**CPAF: MISE A JOUR SUR LES PROGRES CONCERNANT LA RESOLUTION 16/03 – SUR LES SUITES A
DONNER A LA DEUXIEME EVALUATION DES PERFORMANCES**

(NOTE: NUMÉROTATION ET NUMÉROTATION CONFORMÉMENT À L'APPENDICE DE LA RÉOLUTION 09/01)

N° REF.	RECOMMANDATION	RESPONSABILITE	MISE A JOUR/STATUT	CALENDRIER	PRIORITE
			ÉTAT	CALENDRIER	PRIORITE
PRIOTC02.23 (para. 228)	Disponibilité de ressources pour les activités et l'efficacité et la rentabilité de la CTOI Le PRIOTC02 A RECOMMANDÉ que : Conformément aux bonnes pratiques en matière de gouvernance, la Commission devrait : (i). amender ou remplacer le Règlement financier de la CTOI (1999) de manière urgente, afin d'augmenter le contrôle des parties contractantes et du Secrétariat de la CTOI sur tous les éléments du budget, y compris des coûts de personnel, en conformité avec les bonnes pratiques en matière de gouvernance.	<i>Comité Permanent d'Administration et des Finances</i>	GROUPE DE TRAVAIL EN COURS DE FORMATION	2019	HAUTE
	(ii). envisager un système de recouvrement des coûts, comme mécanisme potentiel de financement de nouvelles activités et/ou d'activités en cours.				
	(iii). mettre en place un audit externe annuel des finances de l'organisation, avec en particulier l'accent sur la question de savoir si la CTOI gère ses ressources humaines et financières de façon efficace, y compris celles du Secrétariat de la CTOI.		EN ATTENTE DE LA FAO	2019	HAUTE
	(iv) élaborer des directives pour l'acceptation des fonds extrabudgétaires pour réaliser certains éléments du programme de travail de la Commission ou de ses organes subsidiaires.		GROUPE DE TRAVAIL EN COURS DE FORMATION	2019	HAUTE

APPENDICE IX

CONDITIONS DE BASE POUR LES ACTIVITES LOCALES DE LA CTOI

- 1)
 - (a) La présente Annexe établit les conditions de base pour la mise en œuvre par la Commission des Thons de l’Océan Indien (CTOI) des activités, qui ont été approuvées par la Commission, sur le territoire des membres de la Commission.
11.
 - (b) La CTOI aura la responsabilité d’apporter, avec toute la diligence et efficacité requises, l’assistance prévue dans le programme de travail de la CTOI. La CTOI et le Gouvernement se concerteront étroitement sur tous les aspects des activités.
12.
 - (c) Les activités de la CTOI seront mises en œuvre (i) conformément aux décisions pertinentes des Organes directeurs de la FAO et aux dispositions constitutionnelles et budgétaires et (ii) sous réserve de la réception par la CTOI de la contribution nécessaire de ses partenaires financiers. La CTOI déboursera les fonds reçus de ses partenaires financiers conformément aux réglementations, règlements et politiques de la FAO. Tous les bilans et états financiers seront établis en Dollars des États-Unis et seront assujettis exclusivement aux procédures d’audit internes et externes prévues dans les règlements financiers, règlements et directives de la FAO.
13.
 - 2) Aux fins d’une rapide et efficace mise en œuvre des activités, le Gouvernement accordera à la FAO, y compris à la CTOI, son personnel et toute autre personne exécutant des services au nom de la FAO, les prestations requises, et notamment :
 - i) la prompte délivrance, à titre gratuit, de tout visa ou autorisation requis ;
 - ii) toute autorisation nécessaire pour l’importation et, le cas échéant, l’exportation ultérieure, d’équipement, matériel et fournitures devant être utilisés dans le cadre du Projet et l’exemption de paiement de tout droit de douane ou autre taxe ou frais lié à ladite importation ou exportation ;
 - iii) l’exemption de paiement de toute taxe sur les ventes ou autre taxe pour l’acquisition locale d’équipement, matériel et fournitures devant être utilisés dans le cadre du Projet ;
 - iv) le prompt dédouanement de l’équipement, matériel et fournitures visés au sous-paragraphe (ii) ci-dessus.
 - 3) Le Gouvernement appliquera à la FAO, à ses biens, fonds et ressources, à ses fonctionnaires et à toute personne exécutant des services en son nom dans le cadre des activités : (i) les dispositions de la Convention sur les Privilèges et les Immunités des Institutions spécialisées ; et (ii) le taux de change des Nations Unies. Les personnes exécutant des services au nom de la FAO incluront toute organisation, entreprise ou autre entité que la FAO pourrait désigner afin de prendre part à l’exécution du Projet.
 - 4) Le Gouvernement aura la responsabilité de faire face à toute réclamation émanant de tiers à l’encontre de la FAO, de son personnel ou de toute personne exécutant des services en son nom dans le cadre du Projet, et les dégagera de toute responsabilité pour toute réclamation découlant du Projet, sauf lorsqu’il est convenu par la FAO et le Gouvernement que ces réclamations résultent d’une négligence grave ou d’une faute intentionnelle de ces personnes.